

Secteur	Mesure	Numéro d'arrêté	Fin	Commentaire
Mesures sanitaires	Diverses mesures populationnelles pour protéger la santé de la population	885-2021 du 23 juin 2021	31-déc	À la sanction du PL, l'ensemble des mesures sanitaires aura sans doute été retiré, à l'exception probable du masque dans les transports en commun et de la mesure permettant aux enseignants du préscolaire, primaire, secondaire en isolement de fournir des services à distance, s'ils sont aptes
	Passport vaccinal requis pour les personnes visées qui doivent être adéquatement protégées pour accéder aux lieux visés ou pour participer aux activités nommées	1173-2021 du 1er septembre 2021	31-déc	Cette mesure sera abrogée le 12 mars (https://www.msss.gouv.qc.ca/ministere/salle-de-presse/communiqué-3461/)
	Révocation des codes QR	2022-005 du 21 janvier 2022	31-déc	
	Vaccination obligatoire : Obligation d'être adéquatement protégés pour les personnes embauchées ou qui commencent à exercer leur profession dans les établissements de santé et de services sociaux, pour les élèves, les étudiants, les stagiaires, les bénévoles et les sous-contractants ne fournissant pas de soins aux usagers ou aux résidents des milieux visés, à l'exception de ceux agissant dans un contexte d'urgence qui agissent dans les milieux visés.	1276-2021 du 24 septembre 2021	31-déc	
	Modification à l'arrêté 2021-081 du 14 novembre 2021 (concernant les conditions de dépistage obligatoire)	2021-088 du 16 décembre 2021	31-déc	
	Modification au décret 1276-2021 pour que l'élève, l'étudiant ou le stagiaire puisse transmettre sa preuve qu'il est adéquatement protégé à son établissement d'enseignement, ainsi que pour apporter des précisions sur le type d'absence lorsqu'un intervenant ne peut intégrer son milieu.	1276-2021 du 24 septembre 2021	31-déc	
	Modification au décret 1276-2021 concernant la vaccination obligatoire.	1276-2021 du 24 septembre 2021	31-déc	
	Possibilité pour les établissements d'enseignement privé de dispenser leurs services éducatifs par formation à distance	651-2020 du 17 juin 2020	30-juin	
	Services éducatifs à distance, selon l'offre minimale en annexe, aux élèves du primaire et du secondaire dont l'état de santé ou celui d'une personne avec qui ils résident les met à risque de complications graves liées à la COVID-19	885-2020 du 19 août 2020	30-juin	
	Modifications aux services éducatifs dispensés à distance par les centres de services scolaires, les commissions scolaires et les établissements d'enseignement privé de niveaux préscolaire, primaire et secondaire	943-2020 du 9 septembre 2020	30-juin	
	Traitement de toute personne retraitée du réseau de l'éducation depuis le 1er juillet 2015, titulaire d'une autorisation d'enseigner, qui revient au travail pour dispenser l'éducation préscolaire ou l'enseignement primaire ou secondaire	964-2020 du 21 septembre 2020	30-juin	
	Assouplissement concernant le versement des prestations de retraite prévues au Régime de retraite du personnel d'encadrement pour un ex-cadre retraité réembauché, dans la mesure où il a été réembauché dans le réseau de la santé et des services sociaux avant la fin de l'urgence sanitaire	2020-049 du 4 juillet 2020	31-déc	
	Exclusion de certaines sommes du traitement relatif aux fonctions du pensionné du régime de retraite du personnel d'encadrement embauché dans une fonction de cadre ou de hors cadre par un centre de services scolaire, une commission scolaire ou un établissement d'enseignement privé agréé aux fins de subventions en vertu de la Loi sur l'enseignement privé (chapitre E-9.1) qui dispense des services éducatifs visés aux paragraphes 1° à 5° de l'article 1 de cette loi, pour les fins de la pandémie de la COVID-19	2020-102 du 9 décembre 2020	30-juin	
	Dépistage	Autorisation pour les infirmières d'effectuer sans ordonnance le test de dépistage de la COVID-19	2020-030 du 29 avril 2020	31-déc
Autorisation pour les inhalothérapeutes d'effectuer, même sans ordonnance, le test de dépistage de la COVID-19		2020-037 du 14 mai 2020	31-déc	
Autorisation aux sages-femmes d'effectuer des tests de dépistage de la COVID-19		2020-087 du 4 novembre 2020	31-déc	
Autorisation aux premiers répondants de faire du dépistage de la Covid-19		2022-010 du 27 janvier 2022	31-déc	
Autorisation à certains professionnels qui exercent leur profession au sein d'un établissement de santé et de services sociaux à effectuer les prélèvements nécessaires au test de dépistage de la COVID-19		2020-034 du 9 mai 2020	31-déc	
Autorisation, sous certaines conditions, à certains professionnels exerçant dans un établissement de santé et de services sociaux, à certaines personnes à l'emploi de tels établissements et aux techniciens ambulanciers d'effectuer les prélèvements nécessaires aux tests de dépistage		2020-087 du 4 novembre 2020	31-déc	
Autorisation pour les externes en technologie médicale d'exercer dans les laboratoires pour les besoins liés aux tests COVID		2020-069 du 22 septembre 2022	31-déc	
Vaccination	Maintien à son emploi de toute personne embauchée sous le statut de personne salariée temporaire en application de l'arrêté 2020-007 du 21 mars 2020 si cela est nécessaire dans le cadre de la pandémie de la COVID-19 (Je contribue)	2020-007 du 21 mars 2020	31-déc	
	Autorisation pour certains professionnels et étudiants d'administrer un vaccin contre l'influenza ou la COVID-19	2020-099 du 3 décembre 2020 2021-005 du 28 janvier 2021 2021-022 du 7 avril 2021 2021-024 du 9 avril 2021 2021-027 du 16 avril 2021 2021-028 du 17 avril 2021 2021-077 du 29 octobre 2021	31-déc	
	Habilitation du directeur médical national des services préhospitaliers d'urgence de délivrer une autorisation spéciale d'état d'urgence sanitaire permettant aux personnes visées d'administrer un vaccin contre l'influenza ou la COVID-19 et de déterminer des conditions	2020-099 du 3 décembre 2020 2021-077 du 29 octobre 2021	31-déc	
	Normes et formation concernant l'administration du vaccin	2020-099 du 3 décembre 2020	31-déc	
	Modification à l'arrêté numéro 2020-099 pour les autorisations aux vaccinateurs	2021-005 du 28 janvier 2021	31-déc	
	Modifications aux arrêtés sur les autorisations spéciales Modifications relatives aux externes en soins infirmiers Ajouts de vaccinateurs Modifications relatives aux personnes autorisées à administrer un vaccin	2021-022 du 7 avril 2021	31-déc	
	Modifications à l'arrêté 2020-099 sur les vaccinateurs Modifications à l'arrêté 2020-022 permettant de donner une autorisation spéciale d'état d'urgence sanitaire aux criminologues (uniquement pour DPJ)	2021-024 du 9 avril 2021	31-déc	
	Modifications à l'arrêté 2020-099 sur les vaccinateurs	2021-027 du 16 avril 2021	31-déc	
	Modifications à l'arrêté 2020-099 sur les vaccinateurs Modifications à l'arrêté 2021-017 pour exclure certaines régions des tarifs maximaux	2021-028 du 17 avril 2021	31-déc	
	Modification à l'arrêté 2020-099 pour ramener l'âge des enfants pouvant être vaccinés par les professionnels ayant des autorisations particulières de 6 ans à 5 ans	2021-077 du 29 octobre 2021	31-déc	
	Possibilité de monnayer les vacances volontairement	2020-035 du 10 mai 2020	31-déc	Mesure maintenue afin de permettre la réalisation du plan de décroissance des primes de la DGRHR. Ces mesures pourraient être consolidées en un seul et même arrêté ministériel.

Secteur	Mesure	Numéro d'arrêté	Fin	Commentaire
vaccination	Possibilité de déplacer les personnes salariées intra-établissement et inter-établissement (volontairement), sans perte de bénéfices rattachés au poste de la personne salariée	2020-015 du 4 avril 2020	31-déc	Mesure maintenue afin de permettre la réalisation du plan de décroissance des primes de la DGRHR. Ces mesures pourraient être consolidées en un seul et même arrêté ministériel.
	Mesures encadrant la MOI et les agences de placement de personnel (taux horaires maximum pour certains titres d'emploi, assignation d'au moins 14 jours continus, obligation de non-remplacement pour 90 jours, remboursement de frais de déplacement et d'hébergement, interdiction de modifier des taux horaires, etc.)	2021-017 du 26 mars 2021 2021-028 du 17 avril 2021 2021-036 du 15 mai 2021 2021-039 du 28 mai 2021 2021-040 du 5 juin 2021	31-déc	Mesure maintenue afin de permettre la réalisation du plan de décroissance des primes de la DGRHR. Ces mesures pourraient être consolidées en un seul et même arrêté ministériel.
	Mesures relatives à la catégorie 1 : <ul style="list-style-type: none"> Ajout de quart de fin de semaine (200 \$ ou 400 \$ selon la région) Changement de quart de travail (2 000 \$ chaque 4 semaines consécutives s'il y a changement de quart de jour vers un quart défavorable) Mesure attraction - hors établissement (12 000 \$ ou 15 000 \$ si embauche après le 23 septembre 2021 et qui s'engage à travailler à temps complet pour 1 an avant le 31 mars 2022). Ces contrats seront donc valides jusqu'au 31 mars 2023, au plus tard. Mesure de rétention (15 000 \$ ou 18 000 \$ si à l'emploi en date du 23 septembre 2021 et qui s'engage travailler à temps complet pour 1 an avant le 31 mars 2022). Ces contrats seront donc valides jusqu'au 31 mars 2023, au plus tard. Remboursement des frais de permis d'exercice (applicable à la personne retraitée réembauchée qui a respecté son engagement) Prime de référencement (500 \$ pour toute personne (sauf médecin) qui réfère une personne salariée) Prêt de service, sous forme de fly-in/fly-out, d'une région socio-sanitaire vers une autre région socio-sanitaire identifiée, pour une durée de 4 mois à TC (4 000 \$ si l'engagement est d'au moins 4 mois consécutifs) RPA et installations religieuses : Mesure de rétention 7 500 \$ Cadres : allocation temporaire de 14 % pour certains cadres (familles d'emploi expressément nommés) et possibilité de réembaucher certains cadres dont le poste a été aboli au cours des 2 dernières années (exclusion de certaines sommes pour les pensionnés du RRPE embauchés sous le statut de personne salariée temporaire via AM 2020 049) Montant forfaitaire installation (12 000 \$ par année, pour deux ans, à une personne salariée qui fait le choix de s'établir en région éloignée et d'y travailler à temps complet 	2021-085 du 13 décembre 2021 2021-093 du 23 décembre 2021	31-déc	Mesure maintenue afin de permettre la réalisation du plan de décroissance des primes de la DGRHR. Ces mesures pourraient être consolidées en un seul et même arrêté ministériel.
	Mesures de la 5e vague <ul style="list-style-type: none"> Taux double pour les personnes effectuant une prestation en TS et accumulation d'une demi-journée Montant forfaitaire de 100 \$ (pour les temps partiels qui effectuent plus de 30 h par semaine) Remboursement des frais de taxi (quart complet en TS) Rémunération à 150 % pour les cadres qui effectuent un remplacement Repas gratuit ou compensation de 15 \$ (quart complet en TS) Mesures pour favoriser la présence au travail à temps complet (2020-035 modifié par 2022-003 et 2022-008) Remboursement des frais de stationnement 	2022-003 du 15 janvier 2022 2022-008 du 23 janvier 2022	16-avr	Mesure maintenue afin de permettre la réalisation du plan de décroissance des primes de la DGRHR. Ces mesures pourraient être consolidées en un seul et même arrêté ministériel - Fin annoncée pour le 16 avril 2022